

1 Co 6, 12-20 / Lc 15, 11-32

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Je voudrais commencer cette homélie en reprenant les paroles de la prière que nous avons dite, avant que le chœur ne chante l'hymne du Trisagion, l'hymne trois fois sainte : « *Tu accordes sagesse et raison à celui qui les demande et tu ne méprises pas le pécheur, mais **tu as établi le repentir pour notre salut*** ». C'est cette confession qui est illustrée de façon magistrale par la parabole du Fils prodigue que nous entendons chaque année, à cette même période, alors que l'Eglise a commencé à utiliser pour ses offices le Triode, cet ouvrage liturgique qui comprend tous les hymnes chantés et les lectures faites durant la période du carême qui nous mènera à Pâques.

Nous autres, fidèles orthodoxes, nous parlons souvent de de la confession, ce sacrement important, comme tout sacrement dans la vie en Eglise. Mais parlons-nous et pratiquons-nous du **repentir** ? Car le repentir, comme nous le disons dans les prières de la Liturgie de St Jean Chrysostome, a été établi **pour notre salut**. Il doit donc être au cœur de notre vie chrétienne qui consiste à nous laisser accueillir par les bras toujours ouverts du Père, pour peu que nous acceptions de faire un pas dans sa direction comme le fait le Fils Prodigue de la parabole : « *Il se leva donc et partit vers son Père* ». Ce qui motive la décision du fils, c'est, qu'après avoir dissipé tous ses biens, il se trouve dans une grande pauvreté qui le rend esclave de ceux qui veulent bien le nourrir. Cette situation que veut quitter le Fils Prodigue, c'est la nôtre, c'est l'état déchu, l'état de pécheur auquel nous sommes si habitués qu'il nous faut faire un effort pour en prendre conscience. La parabole d'aujourd'hui nous aide à cette prise de conscience : le jeune fils demande sa part de fortune, il reçoit des biens, il rassemble tout son avoir, il le dilapide dans une vie corrompue. Il ne se préoccupe que de choses matérielles, il n'est attaché qu'aux biens terrestres et aux plaisirs du corps. Mais bien vite, il ressent la privation, il sait au fond de lui-même qu'il lui manque quelque chose d'essentiel. Le chemin de vie qu'il a choisi est une impasse, car c'est un chemin de mort spirituelle. La détresse du Fils Prodigue ne peut que nous émouvoir, car c'est la nôtre. La pauvreté n'est jamais condamnable en soi, bien au contraire, mais ici, elle devient la conséquence d'une médiocrité qui consiste à toujours plus s'enfermer dans le règne du matériel, du sensuel, dans ce que les Pères appelleront les passions qui nous rendent esclaves d'elles-mêmes. Le désespoir n'est pas loin, **mais il y a une issue** et cette issue s'appelle le repentir : « **tu as établi le repentir pour notre salut** ».

Le repentir c'est deux choses : réaliser que nous nous sommes trompés de chemin et en même temps, tourner notre regard vers Dieu, sans jamais oublier que son Amour continue de se déverser sur nous, quel que soit notre péché car Dieu « *fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes* » (Mt 5, 45). Se repentir, c'est rentrer à la maison, revenir dans la

demeure que nous n'aurions jamais dû quitter, en prenant une décision, celle d'abandonner dans notre vie ce qui nous empêche d'accueillir l'Amour de Dieu. C'est seulement parce que la conscience de l'Amour de Dieu nous émerveillera que nous aurons la force de nous mettre en marche pour quitter la voie de perdition. Sur ce chemin, souvent long et parsemé d'obstacles et d'embûches, Dieu ne nous abandonnera pas. C'est l'Amour de Dieu qui seul peut nous mettre en marche sur le chemin de retour qui s'appelle le repentir.

Et là, sur ce chemin, le sacrement de la confession nous aidera, mais seulement s'il nous conduit vers le repentir. Il nous faut quitter cette conception étriquée de la confession comme passage nécessaire et obligatoire pour se mettre en règle et être autorisé à communier. Penser ainsi, c'est dévaluer à la fois le sacrement de la confession et le sacrement de la communion. Si la confession ne mène pas au repentir, nous la réduisons à une demande d'absolution purement formelle, plus ou moins automatique. Si elle ne nous engage pas dans la ferme décision d'essayer d'abandonner le chemin sans autre issue qu'un éloignement toujours plus important de Dieu, elle devient un acte magique qui n'a rien à voir avec la vie de l'Eglise.

« *Mon fils était mort et il est revenu à la vie* » dit deux fois le père de la parabole. Cela nous rappelle que toute notre vie est placée sous le signe d'un **choix crucial : la vie ou la mort**. Déjà le Deutéronome, un livre de l'Ancien Testament nous prévient : « *Vois, je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal* » ; et au premier siècle, la Didache, un écrit chrétien du 1^{er} siècle commence ainsi : « *Il y a deux chemins, l'un de la vie l'autre de la mort et il y a une grande différence entre les deux chemins* ». A la lumière de ces enseignement radicaux, prenons la décision d'abandonner tous les aspects superficiels de notre vie pour nous nourrir du « *pain essentiel* » et **demandons au Seigneur le don du repentir, car c'est le don du salut donc de la vie**. Prenons résolument le chemin de la vie, celui que nous enseigne le sermon sur la montagne (Mt5).

Amen